ARCHÉOLOGIE EN LANGUEDOC

REVUE DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DE L'HÉRAULT

Publiée avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

24

2000

Le plomb de Pech Maho
Etat de la recherche 1999

par Jean-Claude Decourt *

Le corpus des inscriptions grecques trouvées sur le territoire français ne représente pas un ensemble très important par le nombre des textes : j'ai rassemblé à ce jour un peu plus de deux cent vingt documents sur pierre ou métal[1]. Cet ensemble est modeste, aussi, il faut le dire, par l'intérêt propre de chaque texte pris isolément (fragments de quelques lettres, nombreuses épitaphes laconiques et/ou stéréotypées), même si le corpus considéré comme un tout peut nous apprendre beaucoup sur ce qu'on a appelé parfois et sans doute abusivement la «*Gallia Graeca*»[2]. Cependant un certain nombre d'inscriptions se détachent et méritent donc que l'on s'y arrête plus longuement. Deux d'entre elles, surtout, ont tout particulièrement retenu l'attention des chercheurs : la grande inscription chrétienne dite d'Abascantos ou de l' 'Ιχθύς, trouvée à Autun en 1839[3], d'un côté ; le plomb de Pech Maho, identifié en 1987, de l'autre. Les motifs de cet intérêt particulier pour l'une ou l'autre de ces inscriptions ont quelque chose de commun : il s'agit en effet à chaque fois de textes relativement longs (pour l'épigraphie grecque de la France du moins), mais déchiffrables quoique lacunaires, d'une part ; de textes dont le sens général se laisse appréhender, mais qui sont difficiles à restituer et donc à expliquer dans le détail, de l'autre. En revanche, que les érudits du XIXe et de la première partie du XXe siècle se soient passionnés pour l'inscription d'Autun, dans un débat où l'exégèse et la théologie tenaient la plus large place ; que les savants du dernier quart de notre siècle s'affrontent à propos d'un document très prosaïque, dans lequel il est question d'affaires purement commerciales, n'est, après tout, peut-être pas sans signification.

L'objectif essentiel de la présente contribution n'est pas, autant le dire d'emblée, de redonner une étude originale du plomb de Pech Maho. Je ne crois pas, en effet, que cela soit actuellement possible, faute de nouvelles découvertes : l'épigraphie, on le sait et L. Robert l'a répété à maintes reprises, se nourrit des parallèles établis entre différents documents - et ce plomb est bien, d'une certaine manière, unique. Il ne paraît pas inutile, en revanche, de faire le point, dix ans après la première publication. C'est-à-dire de rappeler, au moins brièvement, le contexte archéologique qui entoure ce document : là encore les leçons de L. Robert ne doivent pas être oubliées ; de renvoyer aussi à d'autres textes qui, sans être, certes, tout à fait semblables, peuvent et doivent en être rapprochés sur certains points ; de recenser les différents travaux, parfois parus dans des périodiques ou des actes de colloques qui peuvent être difficiles d'accès pour le non spécialiste ; d'établir enfin une liste des principaux points d'accord ou de désaccord dans les interprétations en reprenant à mon compte, pour finir, la conclusion d'un article de M. Lejeune : «À suivre»[4]. Cela sans m'empêcher, bien sûr, de donner mon avis.

EN GUISE DE PRÉAMBULE : TEXTES SUR PLOMB ET LETTRES-MISSIVES

Métal lourd, mais malléable, le plomb servait, dans l'Antiquité comme encore de nos jours, entre autres usages communs, à lester lignes et filets : on en retrouve régulièrement des exemplaires dans les fouilles. Par ailleurs, métal sombre et considéré comme froid, le plomb était lié au monde infernal : en épigraphie, il

* Institut Fernand-Courby - Maison de l'Orient méditerranéen - Université Lumière Lyon 2 - CNRS - 7, rue Raulin - 69007 Lyon.

1/ J'inclus dans ce nombre, ce qui paraît indispensable à qui s'intéresse à l'histoire de la discipline, ce qu'on peut appeler les faux «modernes» et quelques inscriptions latines, gallo-grecques, voire françaises, prises, à un moment ou à un autre, pour grecques.

2/ Sur cette formule, voir par exemple Benoît, 1965 ; aussi déjà la monographie de Jacobsthal, Neufer, 1933.

3/ *IG* XIV 2525. Le document fait toujours l'objet de recherches, et j'en donnerai une présentation dans le corpus à paraître.

4/ Lejeune, 1991b, p. 329. Un travail du même type a été fait aussi, à plusieurs reprises, sur l'inscription d'Autun : certaines contributions constituent ainsi en quelque sorte des récapitulations, des «rapports d'étape» dans une recherche encore en évolution.

Archéologie en Languedoc, n°24, 2000, pp. 111-124.

servit surtout de support aux *tabellae defixionum*, ces tablettes d'exécration qui sont le plus souvent enfouies secrètement après avoir été pliées ou roulées et dont on a retrouvé de multiples exemplaires[5].

L'utilisation de lames (ou lamelles, feuilles ou plaquettes, comme on voudra les appeler) de plomb[6] dans d'autres domaines de l'épigraphie privée (on n'a, autant que je sache, à ce jour aucun exemple de textes officiels sur ce matériau) apparaît comme très marginale, et il s'agit très souvent de documents d'ordre commercial, de lettres[7]. Les lettres anciennes que nous possédons ou dont nous avons la représentation figurée[8] étaient en effet le plus souvent écrites sur d'autres supports : papyri, *ostraka,* tablettes de bois blanchies ou cirées. Pourtant, les apparences sont peut-être trompeuses et l'usage du plomb a pu être, dans les transactions commerciales entre autres, plus courant qu'il n'y paraît aujourd'hui[9]. Il a fallu en effet presque quarante ans pour reconnaître que le plomb de Pech Maho était inscrit, non un banal plomb de pêche (Lejeune 1988a, p. 528). Au surplus, tous les métaux, le plomb comme les autres (on le sait par la récupération des scellements dans les constructions grecques), en raison de leur valeur, ont fait l'objet d'un recyclage systématique[10] : nombre de documents ont certainement été détruits. Ainsi les textes grecs sur plomb[11] qui nous sont parvenus sont-ils, à ce jour, très peu nombreux[12]. Je donne ci-dessous une liste de ceux qui, parce qu'ils ont, certainement ou très probablement, un caractère commercial, sont à rapprocher de celui de Pech Maho, avec une bibliographie sinon exhaustive, du moins substantielle[13].

— *Agde-Agathè.*

Plaquette de plomb opisthographe découverte sur la butte du Vieil-Agde en 1939 et perdue avant d'avoir été publiée. Il s'agit vraisemblablement d'une lettre ; il pourrait y être question de transactions commerciales ayant pour cadre le comptoir d'Agathè. IVe siècle av. J.-C.

Grenier, 1942, p. 289 ; Aris et Claustres, 1949-50, p. 17 ; Jannoray, 1955, p. 355 ; Lejeune, 1960, p. 62 ; Benoît, 1965, p. 23 ; Gallet de Santerre, 1965, p. 634 ; Clavel, 1970, p. 110 ; Bérard, 1990, p. 183-189 ; Decourt, 1993, n°13, p. 241 ; Roman, 1997, p. 282 ; L. Robert avait annoncé à plusieurs reprises une publication : *BullEp* 1944, 90 ; 1955, 282 ; 1956, 357 ; 1961, 844.

— *Ampurias-Emporion.* Deux lettres commerciales trouvées en 1985 et 1987.

Lettre 1. Où il est question d'instruction d'un armateur à un capitaine, d'un navire en difficulté, de sa cargaison et de la nécessité d'un remorquage. Milieu ou dernier quart du Ve siècle av. J.-C.

Sanmarti et Santiago, 1987, p. 119-127 ; Sanmarti-Grego, 1988, p. 3-17 ; Sanmarti, 1988, p. 100-102 ; Santiago, 1990, p. 79-80 ; Musso, 1993, p. 156-159 ; Santiago, 1993, p. 115-121 ; Van Effenterre, 1995, n°74, p. 268-271.

Lettre 2. Feuille de plomb (sans doute une lettre) opisthographe portant un texte très lacunaire, probablement une transaction commerciale dont la nature est difficile à déterminer. Ve siècle av. J.-C.

Sanmarti et Santiago, 1989, p. 36-38 ; Santiago, 1990a, p. 176 ; 1990b, p. 14.

Sur les deux documents.

Slings, 1994, p. 111-17 ; Santiago Àlvarez, 1994, p. 217-222 ; Lopez Garcia, 1995, p. 101-102 ; signalés dans *BullEp* 1990, 848 ; aussi dans *SEG* XXXVII 1987, 838 ; XXXVIII 1988, 1039 ; XXXIX 1989, 1088 ; XL 1990, 915 ; XLII 1992, 972 ; XLIV 1994, 852.[14]

5/ Sur cette catégorie de documents : Audollent, 1904 ; Preisendanz, 1972, col. 1-29 ; Jordan, 1985 ; Gager, 1992 ; Graf, 1994, p. 244-247.

6/ On connaît le nom grec de cette sorte de support par deux mentions épigraphiques : un plomb de Rhamnonte (500-480 av. J.-C.) ἐν τοῖ μολυβδίοι (*SEG* XXXVIII, 1988, 13) et sur la lettre de Berezan citée *infra* : τὸ μολίβδιον. Elles ne disent rien de la nature des documents transcrits.

7/ Sur les lettres et leurs supports on pourra consulter : Gerhard, 1903 ; Guarducci, 1987, II, p. 105-120 «epistole ufficiali» (qui ne nous concerne pas directement ici), et IV, p. 317-321 «epistole [in generale]», qui republie une des lettres d'Athènes ; Lalou, 1992. M. Feugère conduit une recherche sur les documents inscrits sur plomb : Feugère, 1997.

8/ Voir par exemple Guarducci, 1987, IV, p. 317, et surtout Cavallo, 1992.

9/ Sur les rapports entre les tablettes sur plomb et les phases anciennes du commerce, voir les hypothèses de Lombardo, 1988, p. 159-187, plus spécialement 175-176 et 181-185 ; critique dans Millett, 1991, p. 259-260, lequel s'appuie sur des documents alors inconnus ou négligés par le premier. Voir aussi Van Berchem, 1991, p. 129-145. On a pu penser que le plomb avait été choisi en raison de sa bonne résistance à la corrosion marine.

10/ On verra *infra* que la lame de Pech Maho a fait l'objet, sinon d'un recyclage à proprement parler, du moins d'un remploi.

11/ On trouve des textes en d'autres langues que le grec écrits sur plomb. Je laisse de côté le latin, trop important et plus tardif. Pour l'étrusque, voir Briquel, 1992. Pour l'ibère, De Hoz, 1994. À Pech Maho aussi, on a des inscriptions en étrusque et en ibère. Pour l'ibère : Solier, 1979 ; Solier, 1992. Sur l'inscription étrusque de Pech Maho, qui ne nous concerne pas directement ici, outre les références signalées *infra* à propos du texte grec, voir Colonna, 1988 (*non vidi*) ; Cristofani, 1990 ; Cristofani, 1991 ; Rix, 1991. Sur la question plus générale de la langue en usage dans la région, lire entre autres Untermann, 1992.

12/ Encore une fois, si l'on met à part les défixions, qui ont été plus facilement préservées du fait de leur mode d'enfouissement primitif. Outre les textes mentionnés ici, on possède d'autres documents sur plomb, peu nombreux également, et d'une nature très différente ; il n'en sera pas question ici. Par exemple, l'article *plumbum* du *DAGR*, dû à M. Besnier, ne dit rien sur les inscriptions sur plomb à deux exceptions : les *tabellae defixionum* et les *glandes plumbae*. Voir Lejeune, 1988b, p. 46. On signalera cependant la série de tablettes sur plomb trouvées à Corcyre par P. Calligas (Calligas, 1971), dont on fait désormais des reconnaissances de dettes qui *pourraient* (c'est moi qui souligne) avoir un lien avec le commerce maritime : Van Effenterre, 1995, n° 73, p. 264-266.

13/ Cette liste se trouve déjà dans Millett, 1991, p. 260, et, un peu plus développée, dans Henry, 1993, p. 65, avec à chaque fois une bibliographie très succincte.

— *Athènes*. Quatre, peut-être cinq lettres.

Lettre 1. Tablette opisthographe trouvée en 1887/8 dans la région d'Athènes, près de Daphni, portant une missive d'ordre privé. Ve-IVe siècle av. J.-C.

Wuensch, 1897, app. p. II-III ; Wilhelm, 1904, p. 94-105 ; Croenert, 1910, p. 157-160 ; Dittenberger, 1920, n°1259 ; Pfohl, 1965, n°159 ; Guarducci, 1974, IV, p. 317-321 ; signalée dans *BullEp* 1944, 90 ; 1955, 282 ; 1973, 306 ; 1977, 122 ; aussi dans *SEG* XLII 1992, 1750.

Lettre (?) 2. Petit fragment de plomb trouvé dans les fouilles de la Pnyx à Athènes au début des années 40. Sont conservés quelques mots d'un document financier, mais il ne s'agit pas nécessairement d'une lettre *stricto sensu*. IVe siècle av. J.-C.

Davidson et Burr Thompson, 1943, n°17 ; signalée dans *BullEp* 1944, 90.

Lettre 3. Millett (1991, p. 58 et note 9) s'interroge sur l'authenticité d'une lettre de Pasion, père d'Apollodôros (collection privée, Athènes), alors inédite et devant être publiée par D. Jordan (*non vidi*). Les personnages sont connus par le corpus des discours attribués à Démosthène. Millett trancherait plutôt en faveur de l'authenticité du document, mais on restera prudent.

Lettre 4. Henry (1993, p. 65, note 2-iii) mentionne une lettre du IVe siècle av. J.-C., trouvée sur l'Agora, et inédite.

Lettre 5. Henry (1993, p. 65, note 2-iv) mentionne avec un point d'interrogation, une lettre du IVe siècle av. J.-C., de localisation inconnue, et inédite. L'un des deux derniers documents peut d'ailleurs être celui signalé par Millett.

— *Torone (Chalcidique)*.

Lettre inscrite sur une seule face, trouvée en 1976, hors de tout contexte chronologique. Concerne un achat de bois et son transport par mer. 350-325 av. J.-C.

Henry, 1993, p. 65-70 ; signalée *SEG* XLIII 1993, 488.

— *Mer Noire (Pont)*. Deux ou trois (?) lettres.

Lettre 1. Olbia. Lettre opisthographe d'Artikon, courte et donc, pour nous, allusive : affaire de tissage menacée par le propriétaire du local (Dubois, 1996, p. 66). *Ca* 350 av. J.-C.

Wilhelm, 1909, p. 118-126 ; Croenert, 1910, p. 157-160 ; Hoffmann, 1910, n°39, p. 865-866 ; Dittenberger, 1920, n°1260 ; Dubois, 1996, n°25, p. 63-66 ; signalée dans *BullEp* 23 1910, p. 212 ; 1944, 90 ; 1955, 282.

Lettre 2. Berezan. Conflit d'ordre privé (Achillodôros «pris en otage» lors d'un déplacement professionnel par Matasys, qui veut ainsi faire pression sur Anaxagorès), dans lequel il est question aussi d'affaires commerciales (mention d'une cargaison confisquée). *Ca* 550-500 av. J.-C.

Vinogradov, 1971 p. 72-100 ; Chadwick, 1973, p. 35-37 ; Jajlenko, 1974, p. 133-152 ; Bravo, 1975, p. 110-187 ; Miller, 1975, p. 157-160 ; Pippidi, 1975, p. 253-255 ; Merkelbach, 1975, p. 161-162 ; Bravo, 1977, p. 1-59 ; Bravo, 1980, p. 880-885 ; Gallavotti, 1990, p. 155-159 ; Van Effenterre, 1995, n°72, p. 260-263 ; Dubois, 1996, n°23, p. 50-55 ; signalée dans *BullEp* 1973, 306 ; 1974, 377 ; 1976, 496 ; 1977, 122 ; 1978, 120 ; 1982, 234 ; 1990, 528 ; aussi dans *SEG* XXVI 1976-77, 845 ; XXX 1980, 960 ; XXXVII 1987, 634 ; XL 1990, 609.

Lettre 3 (?). Olbia. Lettre d'Apatourios, d'ordre commercial. IVe siècle av. J.-C. Je ne sais si cette lettre sur plomb, dont on a plusieurs mentions sans que le texte original ait été publié est toujours inédite ou non.

Vinogradov, 1979, p. 304 ; 1981, p. 18-20 ; signalée dans *BullEp* 1980, 339 ; 1982, 234. Ne serait-ce pas en fait la lettre sur tesson de céramique en provenance de Kerkinitis, cité proche d'Olbia, rédigée par un certain Apatourios, *SEG* XXXVII 1987, 665 ; Dubois, 1996, p. 49 ?

La brièveté de cette liste[15] explique pour une part l'intérêt que les épigraphistes et les historiens ont porté à ces textes hors du commun, qui sont dans des états de conservation (quand ils ont été sauvés) très variables, et qui tous, autre motif d'intérêt, sont (certainement ou probablement) des documents à caractère commercial. C'est le cas de la feuille de plomb de Pech Maho.

CONDITIONS DE LA DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION DE L'OBJET

Le site

Solier, 1976, p. 253-262 (photographie aérienne, fig. 1) ; 1985, p. 60-63 (plan, p. 60) ; Lejeune, 1988a, p. 527-529 ; 1988b, p. 21-30 (cartes ; plan, fig. 1) ; Solier, 1989, n°151, p. 265 ; Py 1993, passim ; Moret, 1996, n°8 et 9, p. 363-366 (plan, fig. 17).

Pech Maho[16] est situé sur la commune de Sigean, à 2 km du village, 15 km au sud de Narbonne, à peu près à mi-distance d'Agde et d'Empurias. Le site, une butte d'1 ha de superficie et de 20 m d'altitude sur la terrasse environnante, est bordé sur deux de ses côtés par un petit fleuve côtier, la Berre, et l'étang lagunaire de

14/ On considérera avec la plus grande circonspection la lettre (?) sur plomb très fragmentaire publiée par Oikonomides, 1983 (cf. *SEG* XXXIII 1983, 841 : «extremely fanciful «restorations» »), qui a fait l'objet d'une restitution «sauvage» et dont je n'ai rien pu savoir de plus ; l'objet a été détruit depuis longtemps.

15/ Liste «ouverte», est-il besoin de le préciser ? Cf. Millett, 1991, p. 260 : «It seems probable that letters will continue to come to light, and not only through excavations» ; de nouvelles identifications peuvent sans aucun doute se produire dans des archives anciennes et des dépôts de musées.

16/ Sur ce nom, Lejeune, 1988a, p. 526. Le nom antique du site est inconnu.

Bages-Sigean. Il est aujourd'hui à 3 km à l'intérieur des terres, mais les modifications du rivage depuis l'Antiquité ne doivent pas faire oublier qu'il s'agissait alors d'un véritable, quoique modeste, port de mer[17]. Signalé en 1913, il a été fouillé dès 1948 par J. Campardou puis par Y. Solier. L'habitat (maisons en pierre et/ou en brique crue) est défendu par une fortification complexe de type éperon barré[18]. L'oppidum a vécu du milieu du 6e à la fin du 3e siècle, les archéologues distinguant deux ou trois phases d'occupation[19]. Après avoir subi une destruction violente *ca* 225-200, il fut définitivement abandonné.

L'objet

Lejeune 1988a, p. 528 ; 1988b, p. 19-21 et 30-31 (nombreuses photographies d'excellente qualité ; fac-similés) ; Solier, 1989, p. 265 (photographie, fig. 151.4).

La feuille a été trouvée en 1950 dans un sondage effectué au sud du site, entre le rempart intérieur et l'enceinte principale, dans ce qui apparaît comme un dépotoir, hors de tout habitat et datable de 480-460[20]. «Mise au rebut»[21] comme simple plomb de pêche, elle ne fut repérée comme inscrite par Y. Solier qu'en 1987. Alors déroulée et restaurée par W. Mourey au laboratoire de R. Boyer à Draguignan, elle fut publiée en 1988 seulement, donc près de 40 ans après sa découverte.

Enroulé serré sur lui même, l'objet se présentait alors comme un cylindre de 1,54 cm de diamètre sur 5,3 cm de haut. Déroulée, la tablette fait 11,5 sur 5,2 cm et à peu près 0,1 cm d'épaisseur. Elle est, dans l'ensemble, plutôt bien conservée, malgré déchirures et pliures inévitables. Opisthographe, elle porte un texte étrusque de six lignes, désormais incomplet car situé sur la face extérieure du rouleau, plus exposée à la corrosion, et un texte grec de douze lignes. Un mot en caractères grecs est également gravé à la perpendiculaire du texte étrusque, mais, une fois la feuille roulée, il n'était pas visible.

Le texte grec

Dans la bibliographie qui suit, on trouvera toutes les références à des articles qui publient le texte grec dans son intégralité, mais aussi quelques-uns qui suggèrent seulement des restitutions de détail intéressantes. L'astérisque signale les contributions qui publient aussi le texte étrusque, les parenthèses les reprises et remarques faites sur chaque article en particulier. La quasi totalité des éditeurs n'a pas travaillé sur l'original, mais sur photos ou à partir de l'*editio princeps*.

Lejeune et Pouilloux, 1988a, p. 526-536[22] ; Lejeune, Pouilloux et Solier *, 1988b, p. 19-39 (cf. *BullEp* 1990, 849) ; Chadwick, 1990, p. 161-166 (cf. *BullEp* 1991, 682 ; *SEG* XXXVIII 1988, 1036) ; Santiago, 1989, p. 163-179 ; Lejeune, 1991b, p. 311-329 ; Pouilloux, 1990, p. 205-212 ; Van Effenterre et Vélissaropoulos-Karakosta, 1991, p. 217-226 (cf. *SEG* XL 1993, 914) ; Ampolo et Caruso, *1990-91, p. 29-56 (cf. *BullEp* 1993, 703 ; *SEG* XLI 1991, 891) ; *1992, p. 107-125 ; Musso, 1993, p. 39-46 ; Santiago Àlvarez, 1994, p. 217-241 ; Van Effenterre et Ruze, 1995, n°75, p. 272-275 (cf. SEG XLV 1995, 1494) ; Rodriguez Somolinos, 1996, p. 74-78 (cf. *BullEp* 1998, 589) ; De Hoz, 1997, n°80, p. 264-265[23], (cf. *BullEp* 1998, 590) ; Pébarthe et Delrieux 1999, p. 155-161.

L'inscription, dans l'ensemble, se laisse déchiffrer assez aisément. Les difficultés existent pour l'essentiel

Fig. 1 — Le plomb de Pech Maho. Face avec l'inscription grecque (cl. Centre Camille Jullian).

Fig. 2 — Le plomb de Pech Maho. Face avec l'inscription étrusque (cl. Centre Camille Jullian).

17/ Lejeune, 1988b, p. 25-30.

18/ Selon les auteurs, on reconnaît deux ou trois lignes de rempart, sans compter un avant-mur et un large fossé. Plusieurs tours ou bastions, deux poternes, une porte charretière ont été repérés.

19/ Deux phases : Moret, 1996 ; trois phases, Lejeune, 1988a, p. 527 ; Solier, 1985.

20/ Emplacement présumé : Lejeune, 1988b, fig. 1, point X.

21/ Lejeune, 1988b, p. 19-21.

22/ Dans les articles en collaboration, c'est J. Pouilloux qui a assumé la responsabilité principale de l'étude du texte grec ; M. Lejeune s'est chargé du texte étrusque et de l'onomastique, Y. Solier de l'archéologie du monument.

23/ La notice du catalogue renvoie à un article à paraître en 1994, déjà annoncé dans *ZPE* 111, «Las negocios del señor Heroniyos. Un documento mercantil jionico clasico temprano del Sur de Francia», *Estudios actuales sobre textos griegos*, que je n'ai pu trouver.

pour les deux premières lignes de la face B, par laquelle je commencerai, ainsi que pour le mot isolé de la face A[24].

Face B. Ligne 1

Notons que Musso 1993b suggère l'existence d'une ligne supplémentaire avant notre l. 1, qu'il restitue *exempli gratia* [Τάδε γράφει (Ἥρων ὁ Ἰωνικός) Οὐενελ ὁ ...]. Tout cela est parfaitement en l'air, de même que plusieurs des «lectures» du même auteur, faites, en principe, à partir des photos de Lejeune (1988b) : il lit ἀ[χ]άτ[ο]υς à la place de ἀκάτι, par exemple. On n'en tiendra pas compte.

Les discussions ont d'abord porté sur la question de savoir s'il fallait restituer, l. 1, ἀκάτι[ον], singulier, ou ἀκάτι[α], pluriel, soit un ou plusieurs bateaux. Seule la pré-publication (Lejeune, 1988a), en fait, tranchait nettement en faveur du pluriel, mais l'*editio princeps*, en fonction de la place disponible (Lejeune, 1988b, p. 40 : «une ou deux lettres»), écrivait : «Le singulier paraît s'imposer». Plusieurs des éditeurs ne tranchent pas entre les deux solutions (Pouilloux, 1990 ; Ampolo, 1990 ; Rodriguez Somolinos, 1996 ; De Hoz, 1997). D'autres tiennent pour un singulier, sans argumenter, en s'appuyant simplement sur leurs devanciers (Van Effenterre, 1991 ; Solier, 1992 ; Santiago Alvarez, 1994 ; Pébarthe, 1999). Plusieurs choisissent le singulier parce que, dans le cas contraire, il faudrait lire en plus un nombre, pour lequel la place manque (Chadwick, 1990 ; Santiago, 1989 ; Lejeune, 1991b). Il y a de fortes chances que le singulier soit la bonne solution.

Autre discussion, toujours sur la l. 1, à propos de la séquence πρι. La pré-publication (Lejeune, 1988a) avait proposé de restituer [Κύ]πρι[ος], sans l'intégrer, par prudence, dans le texte lui-même ; Dans Lejeune, 1991b, l'auteur ajoutait d'ailleurs «hypothèse admissible, mais indémontrable». Cette suggestion a été généralement retenue, mais toujours avec prudence, le mot étant compris tantôt comme un nom propre tantôt comme un ethnique. Font exception Solier (1992), Musso (1993b), Rodriguez Somolinos (1996), De Hoz, (1997), qui ne disent rien de ces trois lettres, sur lesquelles ils font silence dans les traductions. Le dernière hypothèse en date (Pébarthe, 1999, p. 158) suggère de comprendre une fois de plus le verbe [ἐ]πρί[ατο τε -----]. L'hypothèse est séduisante, car la restitution [Κύ]πρι[ος], *Kyprios*, est particulièrement fragile. Mais la traduction : «il a acheté une barque : (une partie de la marchandise) auprès des Emporitains tandis que l'autre l'a été (auprès de ...)», ne me paraît pas la refléter fidèlement ; de surcroît, si, comme le disent ses auteurs, «les lacunes mentionnaient la quantité et la provenance», manque alors la nature du produit («un ou plusieurs objets», la formule est trop vague), la mention du type de navire *(akation)* ne peut rien dire de la cargaison. Enfin la lacune à droite me paraît courte pour restituer quoi que ce soit entre le verbe ἐ]πρί[ατο et la préposition [παρὰ τῶν]. La seule possibilité, si l'on veut garder le verbe (ce qui est au vrai très tentant), serait alors de supposer que le rédacteur a voulu insister et comprendre quelque chose comme : «Il a acheté un *akation* ; il [l'] a acheté chez/aux Emporitains ; il a acheté aussi...». Mais, puisque, dans cette hypothèse, [Κύ]πρι[ος] disparaît, il faudra trouver un sujet pour cette série de trois verbes (cf. *infra).*

Face B. Ligne 2

À la l. 2, la lacune est importante, et les propositions n'ont pas manqué. Les premiers éditeurs (Lejeune, 1988b, p. 40 et 43) ont déchiffré une succession de trois lettres, dont seule la troisième doit être pointée : τελ̣. Chadwick (1990, p. 162 et 165), cependant, suggère plutôt une portion d'*alpha*, pour ἄ]λλα τρία, πέντε [ou] ἑπτά, à comprendre : «He also bought [three (?) more] (*i. e. from elsewhere*)». Plusieurs (Lejeune, 1988a ; Pouilloux, 1990 ; Ampolo, 1990 ; Solier, 1992 ; Rodriguez Somolinos, 1996 ; De Hoz, 1997 ; Pébarthe, 1999) jouent la prudence, ne restituant rien au-delà de ce qu'ils lisent comme la particule enclitique τε, suivie d'une trace de lettre, non identifiable ou fragment de *lambda.* Toutes les propositions qui ont été avancées sont du domaine de l'hypothèse : un mot (adjectif, adverbe) sur τέλος, «la fin» (Lejeune, 1988b, p. 43, un navire «tout équipé» ; Musso, 1993b) ; acquisition d'un autre type de navire, le λ[έμβος], une sorte d'annexe (Lejeune, 1991b) ; livraison d'une cargaison d'huile, τ'ἔλ[αιον] (Santiago, 1989), dont on suggère, avec quelque audace, qu'elle est importée d'Athènes, τ'ἔλ[αιον ἀπ'Αθηνῶν] (Santiago Alvarez, 1994). Il est, à mon sens, impossible de trancher, et il faut se résigner à conserver la lacune.

Face B. Ligne 8

On lit sans aucun doute possible le singulier μάρτυρ, alors que nous avons les noms de quatre témoins. Seuls Chadwick (1990), Ampolo (1990) et Musso (1993b) proposent la correction μάρτυρ(ες). Le pluriel apparaît d'ailleurs normalement aux l. 8-9.

Face A.

Il n'y a sur cette face, qu'un seul mot grec[25].

Rappelons tout d'abord que la quasi totalité des commentateurs (je me rangerai à leur avis) conviennent que le texte étrusque, qui échappe à ma compétence, a été gravé avant le texte grec (sans doute peu de temps avant) et qu'il n'a aucun rapport de sens avec lui. La plaquette («vieille tablette étrusque», Lejeune, 1988b, p. 35) a subi un remploi, parfaitement banal. Ainsi, comme l'écrit Lejeune (1988a, p. 528) :

24/ Je nomme A la face appelée habituellement B et vice versa, ce pour deux raisons. Si le texte étrusque est plus ancien, il est normal de nommer la face qui le porte A. Mais cela tient surtout, pour moi, au sens possible de la lecture du texte grec, sur lequel je reviens *infra.*

25/ Grec sans doute, mais voir *infra* les hésitations de Lejeune, 1991b.

«Le miracle ne s'est pas produit, nous n'avons pas là une bilingue étrusco-grecque». Je noterai cependant quelques nuances dans cette appréciation. Van Effenterre (1991, p. 217) : «[le texte étrusque] *peut* [c'est moi qui souligne] n'avoir aucun rapport avec ce dernier [= le texte grec]». Ampolo (1990, p. 32) n'exclut pas la possibilité théorique de lien entre les deux («la riutilizzazione del testo non sia totalmente casuale»). Solier (1992, p. 109) : «apparemment aucun rapport». Quant à Musso (1993b), dont on a déjà dit que les lectures sont inadmissibles, il voit dans cette plaquette, à tort, un document bilingue d'ordre juridique. Cristofani (1993, p. 835), qui s'intéresse essentiellement au texte étrusque, n'exclut pas que les deux documents soient de même nature : «omologare il contenuto del testo etrusco a quello greco» (*i. e.* rapportant une transaction commerciale), sans que l'un soit la traduction de l'autre : cela n'a rien d'impossible. On pourrait même en tirer la conclusion que la feuille de plomb était en quelque sorte un support normal pour cette catégorie de textes[26].

Le mot grec est gravé perpendiculairement au texte étrusque. Il se déchiffre bien : ΗΡΩΝΟΙΙΟΣ[27]. La quasi totalité des éditeurs interprètent Ἡρωνοίιος, suivant en cela la proposition des premiers, appuyés par O. Masson (Lejeune, 1988b, p. 45), et même si cet anthroponyme est un *hapax*. Chadwick (1990, p. 166), suggère Ἥρων ὁ Ἴιος, Héron (de l'île) de Ios (Santiago [1989] édite, p. 165, Ἡρωνοίιος, mais traduit, p.172, Heron de Ios). Mais, comme l'a fait remarquer Chadwick (1990, p. 166) lui-même, puis surtout Lejeune (1991b, p. 315), si l'anthroponyme est banal, l'ethnique ne correspond pas à celui que l'on connaît par ailleurs, Ἰήτης. Lejeune (1991b), d'ailleurs, après avoir rappelé les deux hypothèses, ajoute, p. 315, qu'il reste «la possibilité théorique d'un nom ibère **eronoie* habillé à la grecque», possibilité à laquelle il ne semble cependant guère croire. Quant à la proposition de Musso (1993b, pp. 40-41), Ἥρων ὁ Ἰ(ων)ι(κ)ός, «Héron l'Ionien», elle ne tient pas plus que les autres du même auteur.

Voici donc le texte auquel j'aboutis, suivi d'une tentative de traduction. J'y ai joint le texte étrusque emprunté à M. Cristofani, avec quelques notes critiques.

Face A

Ἡρωνοίιος

1 ve[n]elus . [--]ais [----- ?]
zeke . kisne(e), . heki . u[---11-12 ---]
veneluz . ka. utavu [---9-10---]
4 heitva . kiven . mis [---9-10---]
mataliai . mele [---9-10---]
zik . hinu . tuz [-- ?---]

N. C. l. 1. is : Lejeune, 1988b ; Lejeune, 1991b ; Ampolo, 1990 ; Solier, 1992. **l. 2.** zeke . kisnee . heki : Lejeune, 1988b ; Lejeune, 1991b ; Ampolo, 1990 ; Solier, 1992. **l. 3.** venelus : Solier, 1992. **l. 5.** me : Lejeune, 1988b ; mel : Ampolo, 1990 ; mel(e) : Solier, 1992. **l. 6.** tuz : Lejeune, 1988b ; Lejeune, 1991b ; Ampolo, 1990 ; Solier, 1992.

Face B

1 ἀκάτι̣[ον] ἐπρίατο . . πρι[παρὰ τῶν] *vac*
Ἐμποριτέων · ἐπρίατο τε λ̣[ ] *vac*
ἐμοὶ μετέδωκε τῶμυσυ τ[ρί]το ἡ[μι]οκταν-
4 ίο · τρίτον ἡμιεκτάνιον ἔδωκα ἀριθμῶ-
ι καὶ ἐγγυητήριον τρίτην αὐτός · καὶ κε-
ῖν΄ ἔλαβεν ἐν τῶι ποταμῶι · τὸν ἀρρα-
βῶν΄ ἀνέδωκα ὅκο τἀκάτια ὁρμίζεται ·
8 μάρτυρ(ες) · Βασιγερρος καὶ Βλερυας καὶ
Γολο . βιυρ καὶ Σεδεγων · ο[ὗ]τοι μάρτ-
vac υρες εὗτε τὸν ἀρραβων΄ ἀνέδωκα,
vac [ε]ὗτε δὲ ἀπέδωκα τὸ χρῆμα τρίτον
12 *vac* [ἡμ]ι̣οκτ̣ά̣νι[ο]ν · αυαρυας, Ναλβε . ν.

Héronoios

Untel (?) a acheté un akation *; il l'a acheté [?] chez les (ou aux) Emporitains et il a acheté [- - - - - - -]. Il m'en a cédé en participation la moitié, au prix de 2, 5 huitains. J'ai donné en argent monnayé 2, 5 sizains et aussi, en garantie, une tierce, à titre personnel. Et cette garantie, il l'a reçue sur le fleuve ; quant à l'à-valoir, je l'ai remis là où mouillent les* akatia.

Témoins : Basigerros, Bleruas, Golo.biur et Sedegon ; ceux-là étaient témoins lorsque j'ai remis l'à-valoir, mais lorsque j'ai soldé la somme de 2, 5 huitains (c'étaient) - -auaruas, Nalbe-n .

Commentaire

Aux éditions proprement dites, j'ajoute ici des travaux qui étudient un aspect particulier du document ou en font usage dans une argumentation ; elles sont très nombreuses et je ne prétends pas à l'exhaustivité.

Pouilloux, 1988, p. 413-417 ; Morel, 1990, p. 287 ; Paz Garcia-Bellido, 1990, p. 15-18 ; Lejeune, 1991a, p. 198-201 ; Bats *et alii*, 1992, p. 33 (Sanmarti-Grego), 85 (Rouillard), 385 (Lévêque) ; Cristofani, 1993, p. 833-845 ; Py, 1993, p. 90-91 ; Velissaropoulos-Karakosta, 1994, p. 185-190 ; Bats, 1994, p. 232-241 ; Plana Mallart, 1994, p. 33-34 ; Roman, 1997, p. 251-252.

La nature du document a embarrassé les éditeurs. En témoignent quelques intitulés : «transaction com-

26/ Cf. *supra*, note 9.

27/ Ηθωνοιιος (Pouilloux 1988, p. 415, note 11) : sans doute une coquille, car le renvoi à Lejeune, 1988b ne correspond à rien. Repris dans Chadwick, 1990, p. 162.

merciale..., lettre ou compte..., compte-rendu de transaction» (Lejeune, 1988a) ; «ni une lettre, ni un état officiel, ni un relevé financier» (Lejeune, 1988b) ; «not a letter... some sort of legal status» (Chadwick, 1990) ; «Una rendicion de cuentas» (Santiago, 1989) «mémorandum rédigé par un portuaire» (Van Effenterre) ; «carattere giuridico molto pronunziato... contratto» (Ampolo, 1990) ; «ἀντιγράφη» (Musso, 1993b) ; «hapax... unicum» (Santiago Alvarez, 1994) ; «mémorandum privé» (De Hoz, 1997) ; «transaction» (Pébarthe, 1999) ; «lettre d'affaires» (Untermann, 1992).

À la différence des documents signalés *supra*, ce ne saurait être une lettre, puisqu'il n'y a pas de destinataire, quelqu'un à qui l'on s'adresse à la seconde personne[28]. Ce n'est pas non plus un contrat en bonne et due forme, puisque les parties ne sont pas identifiées comme telles, certaines demeurant anonymes, mais plutôt un compte-rendu d'activité fait par l'un des acteurs, pour lui-même et/ou son mandant. Cependant le document devait revêtir, au moins accessoirement, un caractère juridique, puisqu'il est fait mention, à deux reprises, de témoins. Tout cela explique probablement pour une part son caractère elliptique[29] et donc, pour nous du moins, ses ambiguïtés : le rédacteur se comprend fort bien lui-même, son mandant le comprend aussi, même si, pour la bonne règle et éviter tout litige, certains points doivent être précisés (par exemple les sommes en jeu, le nom des témoins).

Ce texte est rédigé en dialecte ionien septentrional, celui de Phocée (Lejeune, 1988b, p. 52)[30]. Le rédacteur (nommé conventionnellement Y) maîtrise parfaitement la langue dans ses aspects techniques - le vocabulaire est très spécialisé - et dans ses nuances - voir l'utilisation des différents composés du verbe δίδωμι -. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui me conduisent, après, entre autres, Lejeune (1991b), à trouver plutôt fragile l'argumentation de Chadwick (1990), qui prétend que le même mot est utilisé par le rédacteur dans deux orthographes différentes : ἡμιεκτάνιον / ἡμιοκτάνιον, et qui en tire argument pour établir le déroulement de la transaction.

Le premier personnage (appelé X) est l'acheteur, sujet du premier ἐπρίατο ; il est aussi le revendeur à moitié (sujet de μετέδωκε) au bénéfice d'Y[31]. La très grande majorité des commentateurs propose, avec plus ou moins de réserve, de retrouver son nom sous la forme [Κύ]πρι[ος], «Kyprios» ou «le Chypriote». Cependant van Effenterre (1991, p. 221) le lit sur la face A : «Héronoios, surnommé le Chypriote», et 1995, p. 75 «(Héronoios), «le Chypriote»». Lejeune (1991b) a bien marqué qu'aucune des solutions, pour ce dernier personnage (rédacteur du texte, témoin, acheteur ?) n'est satisfaisante, d'une part ; que la proposition [Κύ]πρι[ος] est acceptable, mais indémontrable, d'autre part. Il me semble aujourd'hui que le premier terme de l'hypothèse de Van Effenterre «Héronoios [je supprime : *le Chypriote*] a acheté» ne peut être absolument rejetée si l'on admet, comme Pébarthe (1999), que la seconde séquence πρι n'est pas à restituer comme un nom, mais comme un verbe ἐ]πρί[ατο. Or cette série de trois verbes doit nécessairement avoir un sujet exprimé. Héronoios pourrait constituer un bon candidat à condition de considérer la face sur laquelle il est gravé non comme la seconde face, ni comme le verso (*i. e.* la fin du texte), mais, comme l'écrit Lejeune (1991b), comme l'autre face (*i. e.* peut-être la face 1). Hypothèse, encore, mais qui ne me paraît pas moins acceptable qu'une autre[32].

L'intermédiaire (Y, qui est aussi le rédacteur), est un personnage mystérieux. Est-ce un Grec d'Ionie, un Marseillais (un Emporitain, un Agathois), ou plutôt un indigène fortement hellénisé ? La correction de la langue et sa technicité, soulignées par tous, le dialecte aussi sont *a priori* un argument fort en faveur de l'une des deux premières solutions. En revanche l'expression des sommes en jeu pourrait faire référence à une manière «indigène» de compter (Lejeune, 1991b, p. 325). Quoi qu'il en soit, la plupart des éditeurs, après Lejeune (1988b), le nomment Ἡρωνοίιος (ou Ἥρων ὁ Ἴιος). C'est une possibilité, à condition de ne pas reconnaître dans Héronoios le personnage nommé X, comme j'ai été tenté de le faire après Van Effenterre (1991 et 1995), ou un témoin au nom ibère hellénisé comme Lejeune (1991b). Dans ces deux derniers cas, Y reste anonyme. Nous ne pouvons pas même trancher de son origine ; cependant l'intervention d'un indigène est séduisante, dans ce comptoir où l'élément grec devait être minoritaire et en position de faiblesse. Au reste, cet anonymat n'a rien de surprenant, car il s'agit du rédacteur.

Cet intermédiaire (Lejeune, 1988a, p. 535 ; Lejeune, 1988b, p. 49 ; Santiago, 1989, p. 174 ; Pouilloux, 1990, p. 210), désigné à plusieurs reprises comme métabolos (Lejeune, 1991b, p. 315 ; Pouilloux, 1988, p. 413-417), est «un homme du lieu» (Pouilloux,

28/ On pourrait penser à Héronoios, seul mot sur la face A. Mais, comme le remarque Lejeune (1988b, p. 36), une fois la feuille roulée, le mot n'était plus visible ou du moins une fois la feuille roulée telle qu'elle a été trouvée, ce qui ne nous dit rien de la présentation originale. L'archéologie n'est ici d'aucun secours.

29/ Je ne crois pas, en effet, que la formule de Lejeune (1988a, p. 46) «une description minutieuse» convienne : du fait même que le texte est matériellement en bon état de conservation, les divergences d'interprétation n'auraient pas lieu d'être si profondes.

30/ Je n'ai pas cru devoir, dans le cadre de cet article, reprendre la question de la langue de ce texte, qui nous emmènerait très loin. Cela ne pourrait se faire qu'en reprenant l'ensemble de la documentation dialectale, ce pour quoi, au surplus, je ne me sens pas qualifié.

31/ Partage 50/50 aussi sur l'inscription d'Emporion 1985.

32/ Selon G. Rougemont, cité dans Van Effenterre (1991, p. 220), le nom serait d'une autre main : argument supplémentaire pour qu'il ne soit pas celui du rédacteur du compte-rendu ?

1988, p. 417). Bats (1994, p. 232-241) a tenté de montrer tout à la fois que X (qu'il nomme Héronoios) ne pouvait pas être qualifié de métabolos (il propose *in fine* toute une série d'autres termes grecs) et que, s'il en était un, ce ne pourrait être «avec le sens d'intermédiaire ou de courtier entre marchands étrangers et marchands du lieu (... [mais de]) mandataire effectuant une opération pour le compte d'un marchand résidant à Pech Maho». Ce n'est pas le lieu de trancher ici sur la discussion terminologique, mais je crois que Bats, qui ne dit presque rien du déroulement des opérations (ce n'était pas son propos), les simplifie, à mon sens abusivement, passant sous silence, par exemple, l'existence d'un troisième partenaire.

Ce troisième partenaire, que j'appellerai Z, est anonyme et n'apparaît qu'indirectement. Nombre de commentateurs (en dernier lieu Bats, *supra*) ne reconnaissent pas son existence, supposée avec raison par Lejeune (1988b, p. 45). Si, en effet, on admet que le vocabulaire de l'inscription est technique et précis, il s'ensuit que l'ἐγγυητήριον (l. 5, «la garantie») et l'ἀρραβών (l. 6, «l'à-valoir») sont deux choses différentes et elles ne peuvent toutes les deux revenir à X. Y s'entremet entre X et Z, puisque la remise d'un gage en personne (αὐτός) suppose que l'acompte est versé au nom d'un autre. La personnalité de Z nous échappe. C'est sans doute un commerçant (ou des commerçants ? Lejeune, 1988b, p. 49) installé à Pech Maho, parlant grec, mais qui pourrait être aussi bien un ibère hellénisé qu'un ionien.

Le quatrième «personnage» constitue un groupe, «les Emporitains anonymes», dont le rôle est moins clair qu'il n'y paraît. Les restitutions, en effet [παρὰ τῶν] Ἐμποριτέων, sont unanimes, à deux exceptions près. Musso (1993b) écrit ἐμποριτέων, faisant du mot un nom commun, synonyme de μέτοικοι ! Pour Roman (1997, p. 251-252), non plus, il ne s'agit pas des habitants d'Emporion/Ampurias, mais de l'emporion (donc, ici encore le mot est pris comme nom commun) le plus proche (c'est-à-dire pour lui Narbonne) ; l'hypothèse ne tient pas, faute de parallèles épigraphiques et d'arguments archéologiques[33]. En revanche, les interprétations divergent fortement. La traduction de παρὰ τῶν Ἐμποριτέων par «chez les Emporitains» (Lejeune, 1988a ; Lejeune, 1988b ; Solier, 1992), «en Emporion» (Santiago, 1989 ; Santiago Alvarez, 1994), «à Emporion» (Bats, 1994), implique nécessairement que X a conclu l'affaire à Emporion et certainement avec des Emporitains (grecs ? indigènes ?). En revanche, la traduction «aux Emporitains» (Pouilloux, 1990), «from the Emporitans» (Chadwick, 1990 ; Rodriguez Somolinos, 1996) «auprès des gens d'Emporion» (Van Effenterre, 1991 et 1995) «dagli Emporitani» (Ampolo, 1990), ne signifie pas obligatoirement que l'affaire s'est faite à Emporion, sans non plus, d'ailleurs, l'interdire formellement ; le navire et sa cargaison éventuelle peuvent avoir été convoyés (par des Emporitains) jusqu'au large de Pech Maho. La seule chose sûre, en définitive, et qui n'a rien de surprenant, c'est l'existence de contacts commerciaux entre la colonie grecque d'Emporion et l'oppidum ibère de Pech Maho.

Quant au lieu où s'est déroulée la transaction, Lejeune, 1991b, p. 317, a présenté en quelques mots les trois possibilités qui s'offrent : a. Ampurias, puis Pech Maho ; b. tout à Ampurias ; c. tout à Pech Maho. Que les témoins, justement, portent des noms ibères ou indigènes[34] implique, à mon sens, qu'une partie au moins de la transaction (celle à laquelle prend part Y) a eu lieu à Pech Maho. Chadwick 1990, p. 166, suppose, sans argumenter, que le document aurait été écrit (et déposé) ailleurs (peut-être à Emporion où aurait eu lieu toute l'opération) et aurait été découvert par hasard (perte ou fortune de mer) à Pech Maho ; c'est enchaîner beaucoup d'hypothèses. Celle de Van Effenterre, 1991, p. 221 : il existait une sorte de chantier naval tenu par des Emporitains à Pech Maho, complique inutilement les choses : les parallèles invoqués sont beaucoup trop récents, la preuve archéologique fait défaut, l'expression, en grec, fait difficulté.

Dernier personnage ou plutôt, là encore, deux derniers groupes, les témoins de l'affaire. Le seul éditeur qui, à ma connaissance, ait accordé une certaine importance à cet aspect du texte est Lejeune (1988b, p. 53-54). Il est cependant tout à fait vraisemblable (je n'ai pu avoir accès à l'ouvrage de J. Untermann, annoncé par Lejeune, 1988b), que des spécialistes de l'ibère se sont intéressés de plus près à ces anthroponymes. Les commentateurs ont relevé qu'il s'agissait de noms «barbares», c'est-à-dire ibères : quatre ont des correspondances dans le stock ibérique (Βασιγερρος, Γολο-βιυρ, Σεγεδων, Ναλβε-ν) ; deux ne se laissent pas analyser avec ce qu'on connaît de cette langue (Βλερυας, -αυαρυας, peut-être Ναυαρυας)[35] ; un seul enfin (Βασιγερρος) a sans doute subi une hellénisation[36].

L'objet de la transaction ne peut être non plus déterminé avec une absolue précision. Une seule chose est assurée : il est question d'un navire, de ce navire léger,

33/ Celui selon lequel il y aurait ambiguïté du fait que le texte est gravé en majuscules est sans valeur.

34/ Sur cette distinction, cf. *infra*, note 35. On ne tient pas compte, ici, du nom sur la face A.

35/ De Hoz (1994, p. 247) en tire argument pour considérer que sont en présence, à Pech Maho, trois communautés : indigène, ibère et grecque. Reprenant le texte de Pech Maho, Py (1993, p. 92) suppose les Ibères installés pacifiquement en Roussillon et Languedoc dès le 6e siècle, comme courtiers collaborant avec les Emporitains à l'exploitation de l'arrière pays indigène.

36/ Revenons au nom de la face A. Si l'on accepte l'hellénisation de Basigerros, alors la tentation est forte de voir dans Ἡρωνοίιος, s'il s'agit d'un

de faible tonnage, qu'est l'*akation*[37], mais, sans doute, d'autre chose aussi. Au-delà, on entre très vite dans le domaine des hypothèses délicates à étayer. D'abord, on l'a dit, parce qu'on ne peut savoir en toute certitude s'il est question d'un seul ou de plusieurs navires, même si le singulier paraît plus vraisemblable. En outre, la répétition (au moins une fois, dans l'hypothèse où πρι est une partie de nom ; deux fois, sinon) du verbe ἐπρίατο suivi des trois lettres τελ[--, ne permet pas d'aller très loin. Cependant, plutôt que d'un autre navire, comme le propose Lejeune (1991b), je crois qu'il s'agit d'une cargaison dont on ne peut connaître la nature : la mention d'un chargement d'huile (Santiago, 1989) n'a certes rien d'impossible (ni de démontrable positivement), celle d'huile d'Athènes (Santiago Alvarez, 1994), en revanche, est «en l'air»[38].

L'unité monétaire utilisée par les contractants n'est jamais mentionnée explicitement, et les divisions qui figurent dans le texte sont des *hapax,* ce qui ne facilite pas les choses. Pourtant, la quasi totalité des commentateurs s'accordent à supposer l'emploi d'une unité de compte ionienne, le «sizain» et l'«octain», pour reprendre les néologismes de Lejeune (1988a), étant considérés comme des divisions du statère, sans doute d'électrum, en usage en Ionie, en particulier à Phocée. Seuls Santiago (1989, p. 169), qui formule l'hypothèse d'une unité de compte intermédiaire entre le monde phocéen et le monde indigène («un cruce entre las dos culturas, la indigena iberica y la griega») et Ampolo (1990, p. 41-43), qui ne tranche pas entre un système importé et un système plus local (il est fait explicitement référence aux monnaies dites du «type Auriol») apportent ce qui ne peut être considéré que comme des nuances à cet accord général.

Le but de la négociation engagée, surtout à partir du moment où elle implique, comme je le crois avec Lejeune (1988b) deux transferts de propriété successifs (Z à Y pour la totalité puis Y à X pour 50 %) est une vente plutôt qu'une location-vente. Sans doute, les sommes en jeu ne permettent-elles pas de trancher en faveur de l'une ou l'autre, puisqu'on ne connaît pas la valeur de l'unité de compte (Lejeune, 1991a). Mais les parallèles invoqués par les partisans de la location (Van Effenterre, 1991, p. 224, parle de « misthoprasie»), quant à eux, sont bien trop récents pour fournir des arguments et rien, dans le vocabulaire employé, ne va dans ce sens.

Reste le déroulement de la transaction, ce que Lejeune (1991b, p. 318) nomme «l'agenda». Je rappelle que la position avancée par Chadwick (1990), qui n'envisage que deux étapes (et non trois), ne me paraît pas acceptable, pas plus qu'à Lejeune (1991b). Elle ne tient que grâce à deux présupposés (équivalent de ἡμιοκτάνιον et de ἡμιεκτάνιον ; de ἐγγυητήριον et de ἀρραβών) qui ne sont pas admissibles *a priori* dans un texte où le vocabulaire est clairement technique et d'une grande précision. En outre, le versement de la garantie dans le délai de trois jours (τριτήν) serait étrange : «surlendemain douteux» (Lejeune, 1991b, p. 327).

Je proposerai donc le déroulement suivant, en laissant ouvertes un certain nombre de possibilités, lorsqu'il ne m'a pas paru possible de trancher ou, simplement, pour rappeler les positions de certains de mes prédécesseurs. Les termes grecs figurent en regard, sauf lorsqu'on en est réduit aux hypothèses. Seule la phase a, où les lacunes du texte sont importantes, a posé des problèmes de mise en page avec un système de décalage des lignes et la multiplication des points d'interrogation.

Le schéma ci-dessous, parce que certaines lignes de la relation comportent un ou plusieurs points d'interrogation et que d'autres n'ont pas de termes grecs en regard des mots français, est, pour une part, hypothétique et ne rend pas compte, de surcroît, de toutes les propositions avancées depuis 1988. Il se heurte en outre à des difficultés qui me paraissent, pour l'instant, insolubles, les autres textes, en particulier ceux d'Emporion, sans parler de celui d'Agde, n'apportant pas l'aide qu'on aurait pu espérer.

La première de ces difficultés est que le rédacteur, Y, bien qu'il s'exprime à la première personne, n'agit apparemment pas pour lui-même, mais pour un tiers. Αὐτός (l. 5 : moi-même, en personne) constitue une preuve *a contrario*. Seul μετέδωκε semble l'impliquer personnellement.

---

témoin, un autre nom ibère inconnu, lui aussi hellénisé. Mais la tentation serait forte aussi, *a contrario*, si l'on y lit du grec, de refuser, pour cette raison même, d'y voir un témoin, parce que ce Grec ferait exception dans une série purement ibère. Comme on le voit, aucune de ces hypothèses n'est à l'abri d'une réfutation.

37/ Sur l'ἀκάτιον, sources antiques rassemblées dans Saglio, 1877, col. 14b-15a ; voir aussi Luebeck, 1893, col. 1158-1159 ; Morrison, 1968, p. 245, 298, 313 ; Casson, 1971, p. 159-160. J'hésite à traduire. La tentative de Lejeune (1988b, p. 45) «barge ou gabare», selon qu'il s'agit de vaisseau de mer ou de rivière, ne me convainc pas : les deux types de bateaux, si l'on en croit certains usages locaux actuels, sont maritimes et/ou fluviaux et les appellations sont indifférentes et/ou très régionales : voir aussi Littré, *s. v.* Sur la définition de l'*akation*, voir les commentaires de Lejeune, 1988b, p. 42 ; 1992b, p. 321 ; Ampolo, 1990, p. 34 ; Pébarthe, p. 156-157. La diversité des sources anciennes montre la difficulté à trancher sur la nature de ce vaisseau, de toute façon de faible tonnage, utilisé pour une navigation de cabotage ou de transbordement. Sur ce dernier aspect des choses, non plus, les certitudes ne sont guère de mise : si (et seulement si ?) l'achat a été fait à Emporion, on a une navigation de cabotage. S'il s'agit de transbordement, on ne dit rien des opérations préalables. Pébarthe (1999, p. 157-158) me paraît reconstituer les opérations (transbordement, halage de «la barque» et mise sur chariot ou transfert de la cargaison sur un véhicule, contrôles divers jusque après le franchissement du rempart de la ville), avec une précision quelque peu aventureuse, quoique très vivante. Il pourrait être question d'un *akation* aussi dans l'inscription d'Emporion 1987 : Santiago, 1990, p. 176. Liste des traductions proposées : gabar(r)e, barge, barque, bateau, barca, imbarcazione, boat.

38/ Dans l'inscription d'Ampurias 1985, la cargaison était constituée, au moins en partie, par du vin ; Pour Ampurias 1987, la même proposition avait été faite, mais rien n'est moins sûr.

a. X	
(Héronoios ? Hérôn d'Ios ? Kyprios ?)	Ἡρωνοίιος, Ἥρων ὁ Ἴιος, [Κύ]πρι[ος]
achète	ἐπρίατο
il l'achète (?)	[ἐ]πρί[ατο]
aux Emporitains (?)	παρὰ τῶν Ἐμποριτέων
à Emporion (?)	
un/des *akation*	ἀκατι-
et un/des *lembos* (?)	τε λ[εμβ--]
(ou) une cargaison (d'huile [?])	τἔλ[αιον]
b. X cède en participation	μετέδωκε
à Y (rédacteur anonyme : ionien ? massaliote ? indigène hellénisé ?)	ἐμοί
50 % de son achat total	τῶμυσυ
pour la somme de 2, 5 octains (unité inconnue : statère ?)	τρίτον ἡμιοκτάνιον
c. Y verse, pour consolider son rôle d'intermédiaire entre X et Z	ἔδωκα
à titre de gage/garantie, personnellement	ἐγγυητήριον / αὐτος
à X (dans un premier temps)	ἔλαβεν
une tierce (valeur inconnue)	τρίτην
sur le fleuve (et sans témoin)	ἐν τῷ ποταμῷ
d. Y (fait) remet(tre), pour confirmer le marché	ἔδωκα / ἀνέδωκα
à X, dans un deuxième temps, pour le compte de Z,	
à titre d'acompte/arrhes,	τὸν ἀρραβῶνα
la somme de 2, 5 sizains, en liquide,	τρίτον ἡμιεκτάνιον / ἀριθμῷ
au mouillage des *akatia*,	ὅκο τἀκάτια ὁρμίζεται
en présence de 4 témoins ibères.	Βασιγερρος, Βλερυας, Γολο . βιυρ, Σεδεγων
e. Y solde la transaction	ἀπέδωκα τὸ χρῆμα
à X, dans un troisième temps, pour le compte de Z	
pour solde de tout compte du total (2, 5 octains)	τρίτον ἡμιοκτάνιον
une somme non précisée (une soustraction suffit : 2, 5 oct-2, 5 siz)	
en un endroit non précisé,	
en présence de 2 témoins ibères/indigènes	. αυαρυας, Ναλβε . ν
(ou) 3 témoins ibères/indigènes (et grec ?)	. αυαρυας, Ναλβε . ν, Ἡρωνοίιος
f. Y rédige le compte rendu de l'opération	
à l'intention de Z (?)	
mais il ne dit rien de la garantie versée à titre personnel.	

Plus embarrassant encore est le fait que le commanditaire (Z), non seulement n'est pas nommé, mais encore qu'il n'y est même pas fait au moins référence par une formule du type «j'ai remis pour toi à...», ou similaire, mais seulement de façon indirecte. Y verse donc, d'une part, une garantie (remise en numéraire ou sous tout autre forme), qui atteste de son mandat et lui sera rendue le marché conclu (on le suppose, mais sur ce point, notre texte est muet), d'autre part, un à-valoir dont il est vain, je crois, de chercher à savoir s'il faut l'appeler acompte ou arrhes au sens que nous donnons aujourd'hui à ces mots. Les témoins interviennent uniquement lorsque Y agit en tant que mandataire, à titre de garantie en cas de litige.

Autre difficulté, le jeu que l'on constate sur le verbe δίδωμι et ses composés en μετα-, ἀνα-, ἀπο- ; pour l'acompte, le verbe est tantôt simple (et on peut comprendre qu'Y remet lui même la somme) tantôt composé en ἀνα- (et on comprend qu'Y la fait remettre par un employé *vel sim.*) ; mais rien n'est sûr et il y a là, pour nous, un flottement gênant dans le vocabulaire, si l'on se rappelle que le rédacteur sait faire la distinction entre deux mots proches, ἐγγητήριον[39] et ἀρράβων (dont on peut toujours dire qu'elles lui sont familières parce que techniques) mais surtout que justement il sait manier les préfixes.

Reste une double constatation. D'une part, tous les commentateurs ont relevé que le caractère complexe de l'opération relatée montre bien le degré de développement du commerce et l'élaboration d'une sorte de droit

39/ Sur l'ἐγγητήριον, voir Vélissaropoulos, 1994, p. 188-189.

maritime relativement strict à date haute (deuxième tiers du 5e s. av. J.-C.). D'autre part et surtout, ce document illustre à merveille, avec d'autres du même type (les textes d'Ampurias au sud, celui d'Agde au nord peut-être) et d'autres encore appartenant à des catégories différentes (monnaies, céramique), les relations qui existent alors entre trois catégories de populations : les indigènes, les ibères, plus ou moins hellénisés, les grecs, colons et/ou commerçants (d'Emporion, d'Agde, de Marseille, d'Ionie ?) pour certains expatriés en pays barbare. Ces relations sont bien entendu d'ordre commercial - et il existe, en particulier, entre Pech Maho et Emporion, un réseau d'échanges très puissant, qu'ont révélé les fouilles faites sur l'oppidum -, mais aussi monétaires et linguistiques. Je ne suis d'ailleurs pas convaincu qu'il faille mettre l'accent sur ce «climat de défiance généralisée» que Pouilloux (1990, p. 210) croit discerner dans ce texte, cette méfiance du négociant (ibère, dans ce cas) envers le «commerçant levantin» qu'il reconnaît dans le Grec (?) : les pratiques commerciales, en tous temps et tous lieux, ne s'encombrent guère de sentiments, et les sommes en jeu sont telles (même si nous ne pouvons les déterminer avec exactitude et si l'*akation* est un petit vaisseau) que les parties doivent nécessairement s'entourer de toutes les garanties de bonne fin.

Je ne poursuivrai pas plus loin une discussion, qui, Lejeune (1991b) le disait à juste titre et il ne peut, pour l'instant du moins, être démenti, est loin d'être close. La seule solution, peut-être, pour éclairer ce document unique en son genre, serait qu'il cesse de l'être et qu'on découvre des parallèles, ce qui, a priori, n'a rien d'impensable. Le plomb de Pech Maho (puisqu'on ne peut mieux le désigner que par la nature de son support et non par son contenu, ce qui n'est, il faut le reconnaître, pas très courant), comme plusieurs inscriptions du même type, est, pour reprendre l'expression imagée des Anglo-Saxons, *tantalizing* (Davidson, 1943, p. 11, à propos du plomb de la Pnyx), et elle reste de le demeurer longtemps encore.

ADDENDUM

À la liste des inscriptions donnée au début de cet article, on en ajoutera une nouvelle, encore inédite. Cette découverte toute récente confirme de manière très nette ce qui a été dit *supra* note 15 et la remarque de Millett.

L'équipe dirigée par A. Hesnard sur les fouilles de la place Villeneuve-Bargemon à Marseille a mis au jour, dans les niveaux du IIIe siècle av. J.-C., un petit rouleau de plomb qui, après déroulement, s'est révélé inscrit sur les deux faces. Cette mince feuille porte le texte d'une lettre (les formules de politesse habituelles sont toutes parfaitement lisibles) d'un armateur donnant, à la demande d'un tiers, des instructions à un employé ou un associé qui doit reprendre la mer avant une certaine date. Les noms des trois personnages en cause appartiennent au domaine ionien et, pour deux d'entre eux, sont déjà connus dans l'aire marseillaise.

Cette lamelle s'ajoute à la liste très courte des documents maritimes et commerciaux sur plomb. En outre, par sa date, elle figure parmi les plus anciens documents écrits en grec trouvés sur le territoire français. Elle sera publiée prochainement par A. Hesnard, F. Salviat et J.-C. Decourt (voir dès à présent le catalogue de l'exposition *Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire* [1999], p. 44 [A. H.]).

ADDENDUM ULTIMUM

D.R. Jordan «A Personal Letter Found in the Athenian Agora», *Hesperia* 69, 2000, pp. 91-103, publie enfin la feuille de plomb opisthographe trouvée en 1972 sur l'agora et signalée ici-même p. 145, *lettre 4*. Il s'agit d'une lettre privée d'un jeune homme à ses parents dans laquelle ce dernier se plaint vivement des conditions qui lui sont faites par son maître d'apprentissage à la fonderie. L'exceptionnel état de conservation de cette lettre, son style où transparaît la jeunesse de l'auteur, le statut de ce dernier (un apprenti, sans doute un métèque) en font un document capital que l'éditeur date du 4e siècle avant J.-C. et qui sera sans aucun doute beaucoup commenté. Notons que Jordan ne signale que neuf lettre sur plomb dans son introduction, dont un fragment (huit lignes très lacunaires en ionien) d'Ampurias qui m'avait échappé et que l'on rajoutera à la liste donnée *supra* : M. Almagro Basch, *Las inscripciones ampuritanas griegas, ibéricas y latinas, Monografias Ampuritanas* 2, 1952, n°21, pp. 34-36.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations : revues, séries, instruments de travail

ABSA	Annual of the British School at Athens.
AE	Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς.
AncW	The Ancient World.
ANSP di	Annali della Scuola normale superiore Pisa. Classe di lettere et filosofia.
ANum	Acta numismatica.
BollClass	Bollettino dei Classici.
BSArchBéziers	Bulletin de la Société Archéologique de Béziers.
BullEp	Bulletin épigraphique de la REG.
CH	Cahiers d'histoire.
CRAI	Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
DAGR	Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (Daremberg-Saglio).
DHA	Dialogues d'histoire ancienne.
GRBS	Greek, roman and byzantine Studies.
Huelva	Huelva Arqueologica.
IG	Inscriptiones Graecae.

JŒAI	Jarheshfte des österreichischen archaïologischen Instituts.
MEFR(A)	Mélanges de l'École française de Rome (Antiquité).
MH	Museum Helveticum.
Opus	Opus. Rivista internazionale per la storia economica e sociale dell'antichita.
PACT	Revue du groupe européen d'études pour les techniques physiques, chimiques et mathématiques appliquées à l'archéologie.
PCPhS	Proceedings of the Cambridge philological Society.
RA	Revue archéologique
RAN	Revue archéologique de Narbonnaise.
RASMI	Rassegna di studi del civico museo archeologico e del gabinetto numismatico di Milano.
RE	Real-Encyclopädie der classischen Alter tumswissenschaft (Pauly, Wissowa, Kroll).
REA	Revue des études anciennes.
REG	Revue des études grecques.
RHD	Revue historique de droit français et étranger.
RhM	Rheinisches Museum für Philologie.
RLAC	Real-Lexicon für Antike und Christentum.
RPh	Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.
ScAnt	Scienze dell' Anticita.
SEG	Supplementum Epigraphicum Graecum.
StudClas	Studii classice.
SE	Studi Etruschi.
VDI	Vestnik Drevnej Istorii. Revue d'histoire ancienne.
ZPE	Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.

AMPOLO C., CARUSO T. (1990) — I greci e gli altri nel Mediterraneo occidentale. Le iscrizioni greca ed etrusca di Pech Maho : circolazione di beni, di uomini, di istituti, *Opus* 9-10 (1990-91), pp. 29-56.

ARCELIN P., BATS M., GARCIA D., MARCHAND G., SCHWALLES M. éd. (1995) — *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à A. Nickels* (1995).

ARIS R., CLAUSTRES G. (1949-1950)— *BSArchBéziers* 15-16 (1949-50), p. 17.

AUDOLLENT A. (1904) — *Defixionum Tabellae* (1904, rééd. 1967).

BATS M. (1992) — Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VIe-Ier s. av. J.-C.), *in* BATS *et alii,* 1992, pp. 263-278.

BATS M. (1994) — Heronoios, metabolos d'Emporion ?, *in* CABRERA *et alii,* 1994, pp. 232-241.

BATS M., BERTUCCHI G., CONGES G., TREZINY H. éd.(1992) — *Marseille grecque et la Gaule. Études Massaliètes* 3 (1992).

BENOIT F. (1965) — *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule* (1965).

BERARD O., NICKELS A., SCHWALLER M. (1990) — Agde, *Voyage en Massalie* (1990), pp. 183-189.

BRAVO B. (1975) — Une lettre sur plomb de Berezan, *DHA* 1 (1974 [1975]), pp. 110-187.

BRAVO B. (1977) — Remarques sur les assises sociales, les formes d'organisation et la terminologie du commerce maritime grec, *DHA* 3 (1977), pp. 1-59.

BRAVO B. (1980) — *Sulan.* Représailles et justice privée contre les étrangers dans les cités grecques. Étude du vocabulaire et des institutions, *ASNP* X 3 (1980), pp. 880-885.

BRESSON A. et ROUILLARD P, éd. (1993) — *L'Emporion* (1993).

BRIQUEL D. (1992) — Les tablettes à écrire étrusques, *in* É. LALOU 1992, pp. 187-202.

CABRERA P., OLMOS R., SANMARTI E. éd. (1994) — Iberos y Griegos : lecturas desde la diversidad, 1991, *Huelva,* XII 2 (1994).

CALLIGAS P. (1971) — An inscribed lead plaque from Korkyra, *ABSA* 66 (1971), pp. 79-94.

CASSON L. (1971) — *Ships and Seamanship in the Ancient World* (1971).

CAVALLO G. (1992) — Le tavolette come supporto della scrittura : qualche testimonianza indiretta, *in* LALOU 1992, pp. 97-104.

CHADWICK J. (1973) — The Berezan lead letter, *PCPhS* 199 (1973), pp. 35-37.

CHADWICK J. (1990) — The Pech Maho Lead, *ZPE* 82 (1990), pp. 161-166.

CLAVEL M. (1970) — *Béziers et son territoire* (1970).

COLONNA G. (1988) — L'iscrizione etrusca del piombo di Linguadoca, *ScAnt* 2 (1988), pp. 547-555.

CRISTOFANI M. (1992) — Pech Maho (Aude), *SE* 57 (1991[1992]), pp. 285-287.

CRISTOFANI M. (1993) — Il testo di Pech-Maho, Aleria e i traffici del V secolo A.C., *MEFR(A)* 105 (1993), pp. 833-845.

CROENERT W. (1910) — *RhM* 65 (1910), pp. 157-160.

DAVIDSON G.R., D. BURR THOMPSON D. (1943) — Small Objects from the Pnyx I. *Hesperia, Suppl.* VII (1943).

DECOURT J.-C. (1993) — Χαῖρε καὶ ὑγίαινε, À propos de quelques inscriptions lyonnaises, *RPh* 67 (1993), 13, pp. 237-250.

DE HOZ J. (1994) — Griegos e Iberos : testimonios epigraficos de una cooperacion mercantil, *in* CABRERA *et alii* 1994, pp. 243-269.

DE HOZ J. (1997) — *Les Ibères.* Catalogue de l'exposition, Paris (1997), 80, pp. 264-265.

DITTENBERGER W. (1920) — *Sylloge Inscriptionum Graecarum,* 3e éd. (1920).

DUBOIS L. (1996) — *Inscriptions dialectales grecques d'Olbia du Pont* (1996).

FEUGERE M. (1997) — Textes méconnus de la Gaule : les plombs inscrits, *Instrumentum* 6 (1997), p. 1 et 19.

GAGER J. G. (1992) — *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World* (1992).

GALLAVOTTI C. (1990) — Revizione di testi epigrafici, *BollClass* 11 (1990), pp. 155-159.

GALLET DE SANTERRE H. (1965) — Les civilisations classiques en Languedoc méditerranéen et en Roussillon, principalement d'après les fouilles d'Ensérune, *8e Congrès d'archéologie classique 1963. Le rayonne-*

ment des civilisations grecques et romaines (1965).
GERHARD G. A. (1903) — *Untersuchungen zur Geschichte des griechischen Briefs* (Diss. Heidelberg 1903).
GRAF F. (1994) — *La magie dans l'Antiquité gréco-romaine* (1994).
GRENIER A. (1942) — En Languedoc méditerranéen II : Agde, *REA* 44 (1942), pp. 288-293.
GUARDUCCI M. (1987) — *L'Epigrafia greca dalle origini al tardo impero* (1987) II, pp. 105-120 «epistole ufficiali», et IV, p. 317-321 «epistole [in generale]».
HENRY A. (1993) — A lead tablet from Torone, *AE* (1991[1993]), pp. 65-70.
JACOBSTHAL P., NEUFER J. (1933) — Gallia Graeca. Recherches sur l'hellénisation de la Provence, *Préhistoire* 2 (1933).
JAJLENKO V. P. (1974) — [Une lettre grecque de Berezan], *VDI* (1974), pp. 133-152.
JANNORAY J. (1955) — *Ensérune, Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (1955).
JORDAN D. R. (1985) — A survey of Greek defixiones not included in the special corpora, *GRBS* 26 (1985).
LALOU E. éd. (1992) — *Les tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne. Actes du colloque international du CNRS, Paris, octobre 1990* (1992).
LEJEUNE M. (1960) — À propos d'un plomb inscrit d'Elne, *REA* 62 (1960), pp. 62-79.
LEJEUNE M. et POUILLOUX J. (1988a) — Une transaction commerciale ionienne au 5e siècle à Pech Maho, *CRAI* (1988), pp. 526-536.
LEJEUNE M., POUILLOUX J.et SOLIER Y. (1988b) — Étrusque et ionien archaïque sur un plomb de Pech-Maho, *RAN* 21 (1988), pp. 19-59.
LEJEUNE M. (1991a) — Un «huitième» dans le lexique métrologique grec, *REG* 104 (1991), pp. 198-201.
LEJEUNE M. (1991b) — Ambiguïtés du texte de Pech Maho, *REG* 104 (1991), pp. 311-329.
LEVEQUE P. (1992) — La population indigène de la Gaule et les Grecs, *in* BATS *et alii* 1992, pp. 383-388.
LOMBARDO M. (1988) — Marchands, transactions économiques, écriture, *in* M. DETIENNE, *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne* (1988), pp. 159-187.
LOPEZ GARCIA A. (1995) — Nota sulla lettera di piombo da Emporion, *Tyche* 10 (1995), pp. 101-102.
LUEBECK (1893) — *RE* I (1893), col. 1158-1159, *s. v.* «*ἄκατο*ς».
MERKELBACH R. (1975) — Nochmals die Bleitafel von Berezan, *ZPE* 17 (1975), pp. 161-162.
MILLER A. P. (1975) — Notes on the Berezan lead letter, *ZPE* 17 (1975), pp. 157-160.
MILLETT P. (1991) — *Lending and Borrowing in Ancient Athens* (1991).
MOREL J.-P. (1990) — Les échanges entre la Grande Grèce et la Gaule du VIIe au Ie siècle avant J.-C., *La Magna Grecia e il lontano occidente* (1990).
MORET P. (1996) — *Les fortifications ibériques de la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine* (1996).
MORRISON J. S., WILLIAMS R. T. (1968) — *Greek Oared Ships 900-322 B.C.* (1968).
MUSSO O.(1993a) — L'ἀντιγράφη di Pech Maho (Aude, Francia) e un etimologia di «Tuscus», *RASMI* 51-52 (1993), pp. 39-46.
MUSSO O.(1993b) — Il piombo inscritto di Ampurias : note linguistiche e datazione, *Empuries* 48-50 (1986-1989 [1993]), pp. 156-159.
OIKONOMIDES A. N. (1983) — An «unpublished» Greek inscription from Rhode (Roses) in Spain, *AncW* 7 (1983), pp. 107-110.
PAZ GARCIA-BELLIDO M. (1990) — El plomo de Pech Maho, *ANum* 20 (1990), pp. 15-18.
PEBARTHE C., DELRIEUX F. (1999) — La transaction du plomb de Pech Maho, *ZPE* 126 (1999), pp. 155-161.
PFOHL G. (1965) — *Griechischen Inschriften* (1965).
PIPPIDI D. (1975) — Notes de lecture 48 [en roumain], *Studii Classice* 16 (1974 [1975]), pp. 253-255.
PLANA MALLART R. (1994) — *La chora d'Emporion. Paysages et structures agraires dans le Nord-Est catalan à la période pré-romaine* (1994).
POUILLOUX J. (1988) — Un agent commercial souvent ignoré : le métabolos, *CH* 93 (1988), pp. 413-417.
POUILLOUX J. (1990) — «sans titre», *Atti del 29 convegno di studi sulla Magna Grecia* (1990), pp. 205-212.
PREISENDANZ K. (1972) — *RLAC* 8 (1972), col. 1-29, s. v. «Defixiones».
PY M. (1993) — *Les Gaulois du Midi : de la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine* (1993).
PY M. (1995) — Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes, pp. 261-276, *in* ARCELIN *et alii* 1995.
RIX H. (1991) — Etruskische Texte. *Editio minor* II (1991).
RODRIGUEZ SOMOLINOS H. (1996) — The commercial transaction of the Pech Maho lead. A new interpretation, *ZPE* 111 (1996), pp. 74-78.
ROMAN D. et Y. (1997) — *Histoire de la Gaule (VIe s. av. J.-C.-Ie s. ap. J.-C.). Une confrontation culturelle* (1997).
ROUILLARD P. éd. (1987) — Grecs et Ibères au IVe siècle avant Jésus-Christ : commerce et iconographie. Table Ronde, Bordeaux, 16-18 décembre 1986, *REA* 89 (1987).
ROUILLARD P. (1991) — *Les Grecs et la péninsule ibérique du VIIe au IVe siècle avant Jésus-Christ* (1991).
ROUILLARD P. (1992) — Marseille et le commerce des vases attiques à figures rouges. *in* BATS *et alii* 1992, pp. 179-188.
SAGLIO E. (1877) — *DAGR* I (1877), col. 14b-15a, s. v. «ἀκάτο»
SALVIAT F. (1988) — Tablettes de plomb inscrites à Emporion et à Sigean, *RAN* 21 (1988), pp. 1-2.
SANMARTI E., SANTIAGO R. A.(1987) — Une lettre grecque sur plomb trouvée à Emporion (fouilles 1985), *ZPE* 68 (1987), pp. 119-127.
SANMARTI E., SANTIAGO R. A.(1988) — Notes additionnelles sur la lettre sur plomb d'Emporion, *ZPE* 72 (1988), pp. 100-102.
SANMARTI E., SANTIAGO R. A.(1989) — Une nouvelle plaquette de plomb trouvée à Emporion, *ZPE* 77 (1989), pp. 36-38.
SANMARTI-GREGO E., SANTIAGO R. A.(1988) — La lettre grecque d'Emporion et son contexte archéologique, *RAN* 21 (1988), p. 3-17.
SANMARTI-GREGO E. (1992) — Massalia e Emporion : une origine commune, deux destins différents, *in*

BATS *et alii* 1992, pp. 27-46.
SANTIAGO R. A.(1989) — En torno al plomo de Pech Maho, *Faventia* 11 (1989), pp. 163-179.
SANTIAGO R. A.(1990a) — Encore une fois la lettre sur plomb d'Emporion (1985), *ZPE* 80 (1990), pp. 79-80.
SANTIAGO R. A.(1990b) — Notes additionnelles au plomb d'Emporion 1987, *ZPE* 82 (1990), pp. 176.
SANTIAGO R. A.(1990c — Quelques corrections à ZPE 80 (1990), pp. 79-80, *ZPE* 84 (1990), p. 14.
SANTIAGO ALVAREZ R. A.(1994) — Presencia Ibérica en las inscripciones griegas recientemente recuperadas en Ampurias y en Pech Maho, *in* CABRERA *et alii* 1994, pp. 217-241.
SLINGS S.R. (1994) — Notes on the lead letters from Emporion, *ZPE* 104 (1994), pp. 111-17.
SOLIER Y. (1976) — Pech Maho, oppidum pré-romain (VIe-IIIe s. av. J.-C.), livret-guide C3 publié sous la dir. de SALVIAT F. et BARRUOL G., *IXe Congrès de l'UISPP*, Nice 1976 (1976), pp. 253-262.
SOLIER Y. (1979) — Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech Maho (Aude), *RAN* 12 (1979), pp. 55-123.
SOLIER Y. (1985) — Pech Maho-Sigean, Aude, *in* B. DEDET, M. PY, éd., *Les Enceintes protohistoriques de Gaule méridionale* (1985), pp. 60-63.
SOLIER Y. (1989) — SIGEAN. Pech Maho (Aude), *in Archéologie de la France. 30 ans de découvertes* (1989), n°151, p. 265.
SOLIER Y. (1992) — Les tablettes de plomb languedociennes inscrites en caractères grecs et en ibère, *in* E. LALOU 1992, pp. 107-125.
UGOLINI D. et OLIVE C. (1994) — Grecs et Ibères entre l'Orb et l'Hérault (VIe-IVe s. av. J.-Ch.), *in* CABRERA *et alii* 1994, pp. 275-289.
UNTERMANN J. (1992) — Quelle langue parlait-on dans l'Hérault pendant l'Antiquité ?, *RAN* 25 (1992), pp. 19-27.
VAN BERCHEM D. (1991) — Commerce et écriture. L'exemple de Délos à l'époque hellénistique, *MH* 48 (1991), pp. 129-145.
VAN EFFENTERRE H., VELISSAROPOULOS-KARAKOSTAS J. (1991) — Une affaire d'affrètement. À propos du «plomb de Pech Maho», *RHD* 69 (1991), pp. 217-226.
VAN EFFENTERRE H., RUZE F. (1991) — *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, II (1995).
VELISSAROPOULOS-KARAKOSTAS J. (1994) — Altegriechische πίστις und Vertrauenshaftung, *Symposion* 1993 (1994), pp. 185-190.
VINOGRADOV J. G. (1971) — [Une lettre grecque de Berezan-résumé en anglais], *VDI* (1971), pp. 72-100.
VINOGRADOV J. G. (1979) — Griechische Epigraphik im nördlichen Pontosgebiet, *Actes du VII congrès de l'AIEGL*, Constanza, 1977 (1979), pp. 293-316.
VINOGRADOV J. G. (1981) — Olbia. Geschichte einer altgriechsichen Stadt am Schwarzen Meer. *Xenia* I (1981).
WILHELM A. (1904) — Der älteste griechische Brief, *Abhandlungen und Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde 1* (1984), pp. 186-197 (= *JŒAI* 7 [1904], pp. 94-105).
WILHELM A. (1909) — Der Brief der Artikon, *Abhandlungen und Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, 1 (1984), pp. 338-346 (= *JŒAI* 12 [1909], pp. 118-126).
WUENSCH R. (1897) — *IG* III 3 (1897), app. pp. II-III.